

DV C. 31

AD. & M. BESME

RUE DU PRINCE ROYAL, 59, BRUXELLES

PROSPECTUS

ET

PRIX-COURANT

DES

CARRELAGES ET PAVAGES GÉRAMIQUES

DE LA MANUFACTURE

Utzschneider, Jaunez & C^{ie}

à JURBISE (près Mons)

BELGIQUE

Succursale des Manufactures de Sarreguemines (Lorraine)
et Wasserbillig (Grand Duché de Luxembourg)

CARREAUX ET PAVÉS

brevetés en 1864 et 1875, et médaillés à diverses expositions internationales,
à Vienne en 1873.

1 Médaille d'argent à Paris en 1878.

2 > > > 1879.

AD. & M. BESME

RUE DU PRINCE ROYAL, 59, BRUXELLES

PROSPECTUS

ET

PRIX-COURANT

DES

CARRELAGES ET PAVAGES GÉRAMIQUES

DE LA MANUFACTURE

Utzschneider, Jaunez & C^{ie}

à JURBISE (près Mons)

BELGIQUE

Succursale des Manufactures de Sarreguemines (Lorraine)
et Wasserbillig (Grand Duché de Luxembourg)

CARREAUX ET PAVÉS

brevetés en 1864 et 1875, et médaillés à diverses expositions internationales,
à Vienne en 1873.

1 Médaille d'argent à Paris en 1878.

2 » » » » 1879.

RÉSUMÉ SOMMAIRE

DU CONTENU

DES PROSPECTUS & PRIX-COURANTS



	Pages
1. Relations sur la matière première, le travail de fabrication et l'installation de l'usine.	4
2. Qualité ou valeur des produits et leurs principaux usages.	5
3. Classification des carrelages suivant leurs formes et leurs couleurs avec prix courant.	6
4. Classification des pavages suivant leurs formes et leurs couleurs avec prix-courant.	7
5. Conditions de livraison, de paiement et remarque	8
6. Types des dessins courants en carreaux	9
7. Type des modèles de pavés.	49
8. Bâtimens et constructions où nos carreaux ont été employés	55
9. Certificats.	56
10. Pose des carreaux et pavés, manière de l'effectuer et méthode pour les couper.	57



CARRELAGES & PAVAGES

de JURBISE.

**Relations sur la matière première, le travail de
fabrication et l'installation de l'usine.**

Les matières premières, formant la base des produits céramiques de Jurbise, sont des argiles de toute première qualité, mélangées à des matières fondantes, dégraissantes ou colorantes.

Ces matériaux subissant, au moyen de puissantes machines, un travail préparatoire complet, en rapport avec leur nature respective et leur affinité forment après mélange, un composé parfaitement homogène, compacte et égal dans toutes ses parties, exposés à une haute température, ils donnent d'excellents produits sous tous les rapports.

L'usine est située près de la station de Jurbise, elle est reliée directement à la voie ferrée de l'Etat et occupe en bâtiments une surface d'un hectare et demi.

Son installation, appropriée en tout point au travail d'ensemble, favorise considérablement ce dernier et lui assure une grande supériorité dans la fabrication.

Les produits sont fabriqués respectivement pour résister sous tous les rapports aux différentes causes de destruction qu'ils ont à supporter.

Qualités ou valeur des produits et leurs principaux usages.

.....

Ces carreaux et pavés par leur forme très-régulière, leur surface complètement plane, leur couleur franche et uniforme répartie sur toute l'épaisseur et non en couche superficielle;

Leur dureté supérieure sans que les surfaces soient glissantes, offrant en toute saison sécurité entière à la marche;

Leur grande résistance aux frottements et aux chocs, leur homogénéité parfaite que la cassure est nette et présente à l'intérieur un tout compacte à grain serré, très-dense, exempt de tout défaut, leur résistance complète à la gelée, aux influences atmosphériques et aux acides. leur porosité presque nulle, leur température moyenne, leur facile entretien et nettoyage, sans dégagement de poussières et leurs prix très-modérés, font de ces produits des carrelages économiques, solides, agréables à la vue et durables, dont l'usage se généralise de plus en plus et remplaceront la plus grande partie des matériaux employés actuellement.

Leurs principaux usages sont des dallages des monuments publics, Eglise, Hôtel-de-Ville, Mairie, Ecoles, Salles de réunions, etc.

Bâtiments civils : Gares de chemin de fer, Salles d'attente, Vestibules, Quais, Trottoirs, Hôtels des divers services publics, Marchés couverts, Halles centrales, Bureaux de bienfaisance, Hôpitaux, Asiles d'aliénés, Prisons, etc. ;

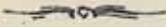
Bâtiments militaires : Casernes, Manutentions, Magasins de Dépôt, Pavage des écuries de cavalerie, etc.

Partie civile et privée : Bâtiments des différentes communautés religieuses, Couvents, Séminaires, Chapelles, etc.

Carrelage d'usines : Filatures, Brasseries, Sucrieries, Faïenceries, Verreries, Ateliers divers et tout genre d'industrie en général.

Trottoirs de ville, terrasses, cours intérieures et extérieures, vestibules, porches, entrées carrossables, cuisines, sous-sol, magasins, caves, souterrains, etc.

Ces produits sont employés avec succès dans toutes les constructions en général.



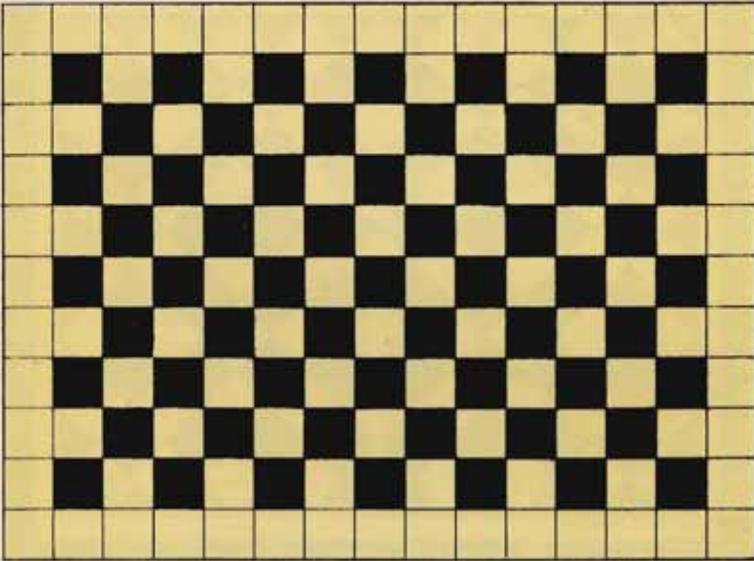
CLASSIFICATION DES CARRELAGES

FORMES, COULEURS, DIMENSIONS. PRIX DU MÈTRE CARRÉ

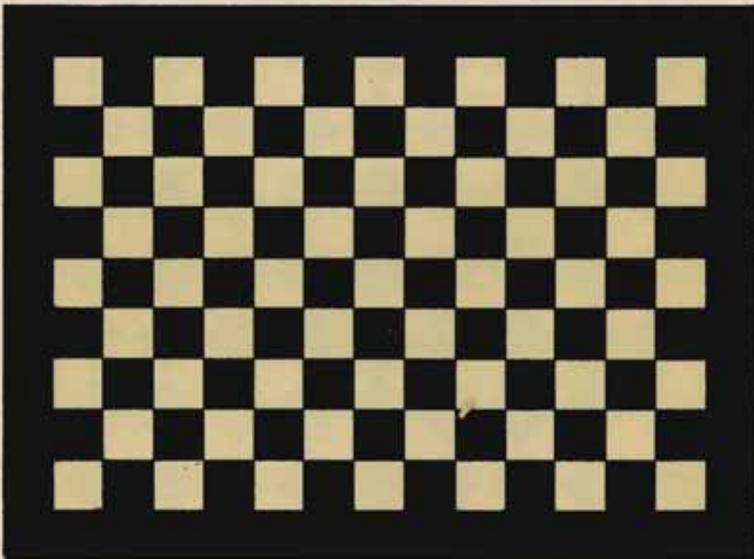
FORMES et DÉNOMINATIONS	COULEURS DES CARREAUX	DIMENSIONS			POIDS du mètre carré	PRIX du mètre carré
		Longueur	Largeur	Épaisseur		
Dalles carrées avec moitiés et quarts triangulaires.	Jaune	0,200	0,200	0,026	53	
	Blanc	»	»	»	»	
	Noir	»	»	»	»	
	Brun	»	»	»	»	
Dalles carrées avec moitiés et quarts triangulaires.	Jaune	0,160	0,160	0,020	40	
	Blanc	»	»	»	»	
	Noir	»	»	»	»	
	Brun	»	»	»	»	
Dalles hexagones avec moitiés et quarts suivant 2 formes.	Jaune	0,170	0,196	0,020	49	
	Blanc	»	»	»	»	
	Noir	»	»	»	»	
	Brun	»	»	»	»	
Dalles octogones avec moi- tiés suivant 2 formes y compris dalles carrées de remplissage avec moitiés et quarts triangulaires.	Jaune	0,183	0,183	0,022	48	
	Blanc	»	»	»	»	
	Noir	0,076	0,076	0,020	»	
	Brun	»	»	»	»	
Dalles rectangulaires pour bordure.	Jaune	0,200	0,040	0,025	52	
	Blanc	»	0,060	»	»	
	Noir	»	0,080	»	»	
	Brun	»	0,100	»	»	
	»	»	0,120	»	»	
	»	»	0,140	»	»	
Plinthes avec moulures.	Noir	0,250	0,140	0,025	8	1.00
	Brune	0,500	0,170	0,030	10,500	1.20
	Jaune	»	0,200	»	13	1.40

Voir dessins n^{os} 23 et 24.

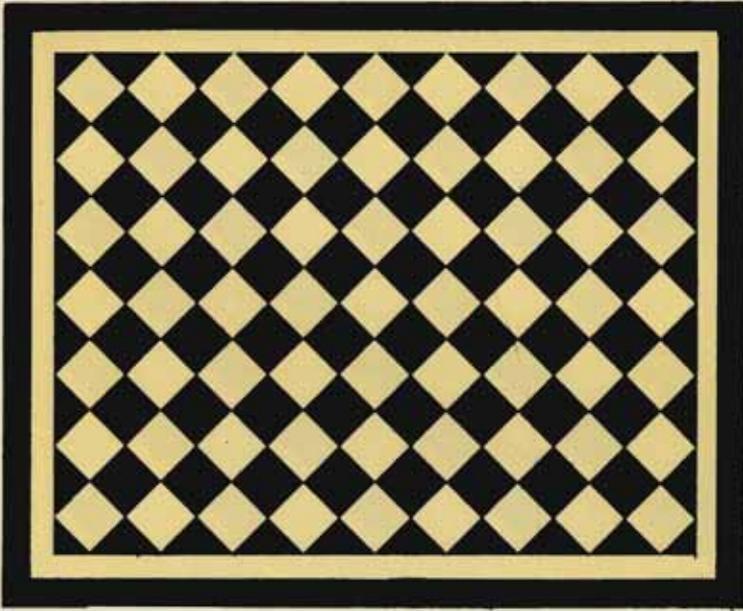
N° 1.



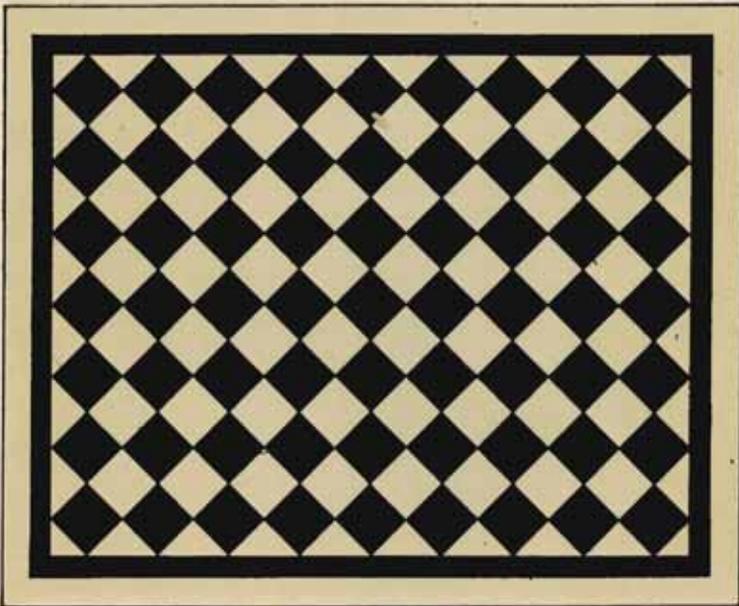
N° 2.



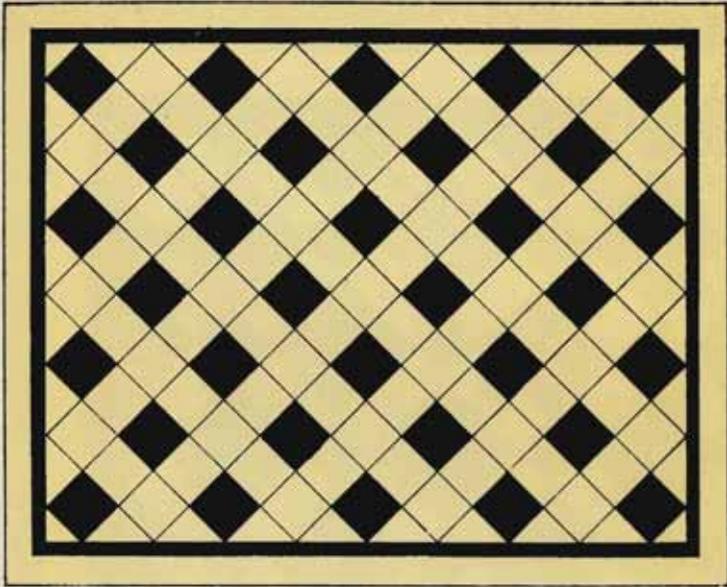
N° 3.



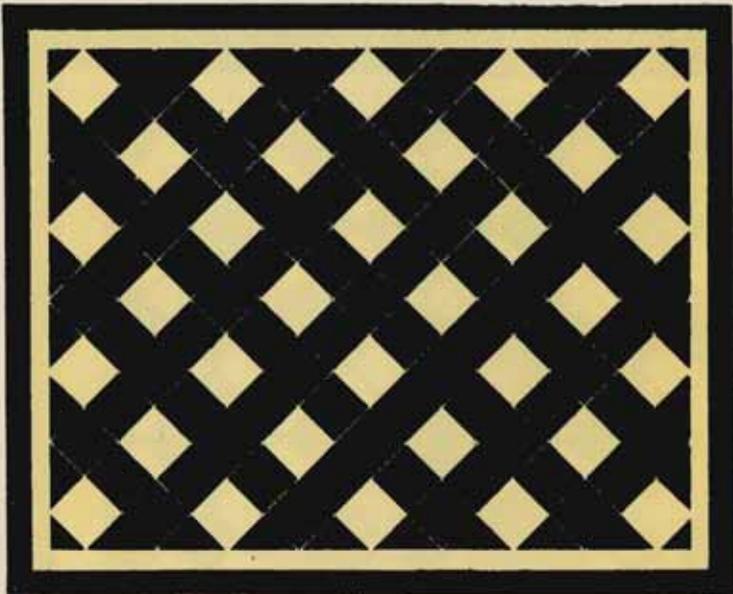
N° 4.



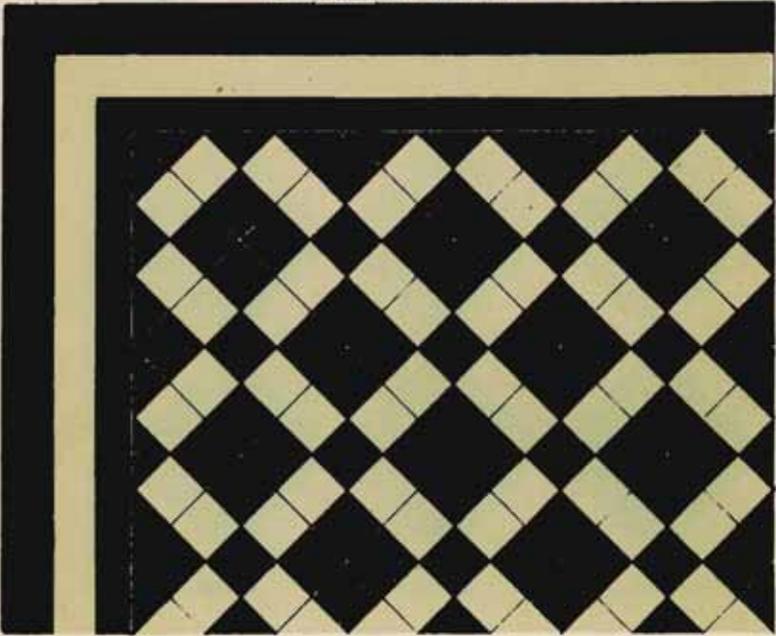
Nº 5



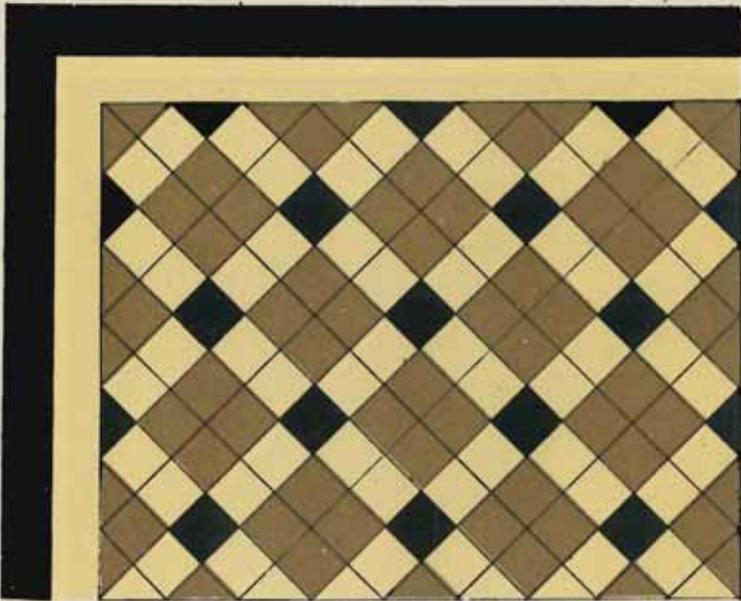
Nº 6.



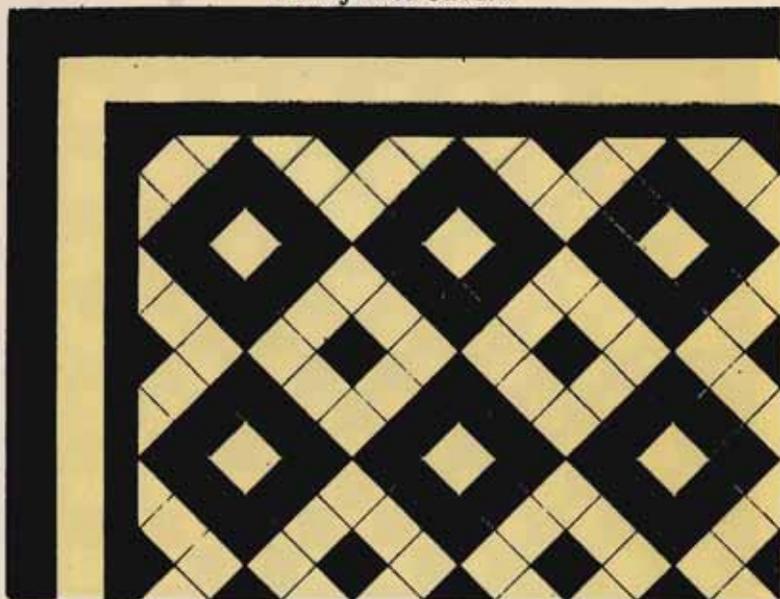
N° 7.
Four grande surface.



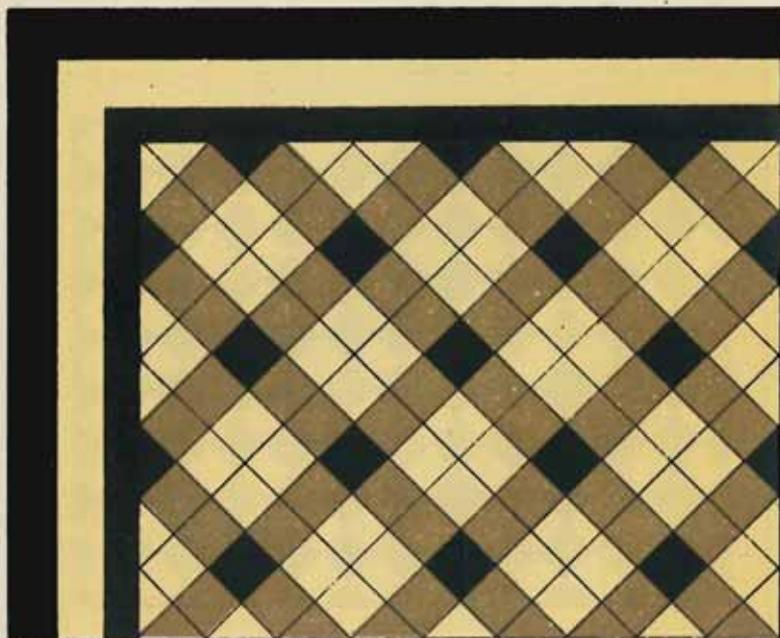
N° 7 bis



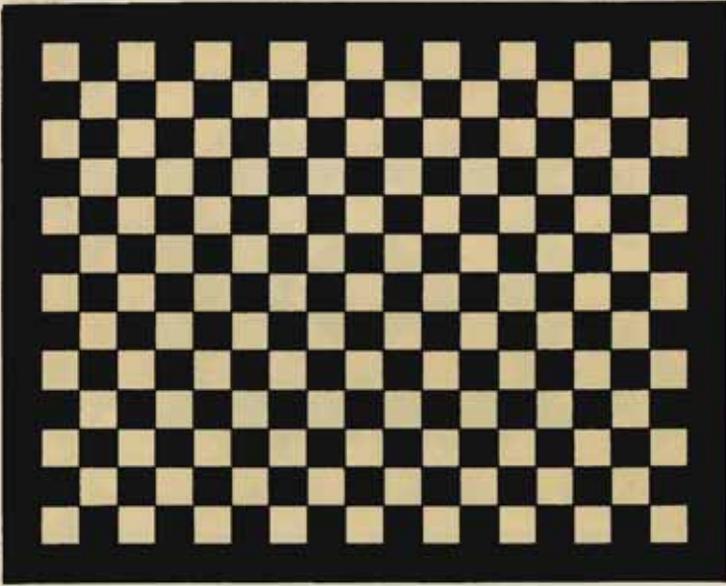
N° 8
Pour grande surface



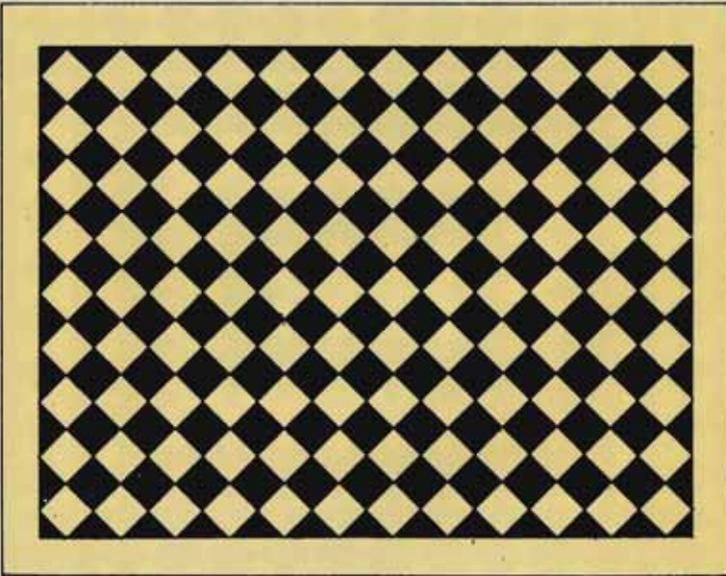
N° 8^{1/2}



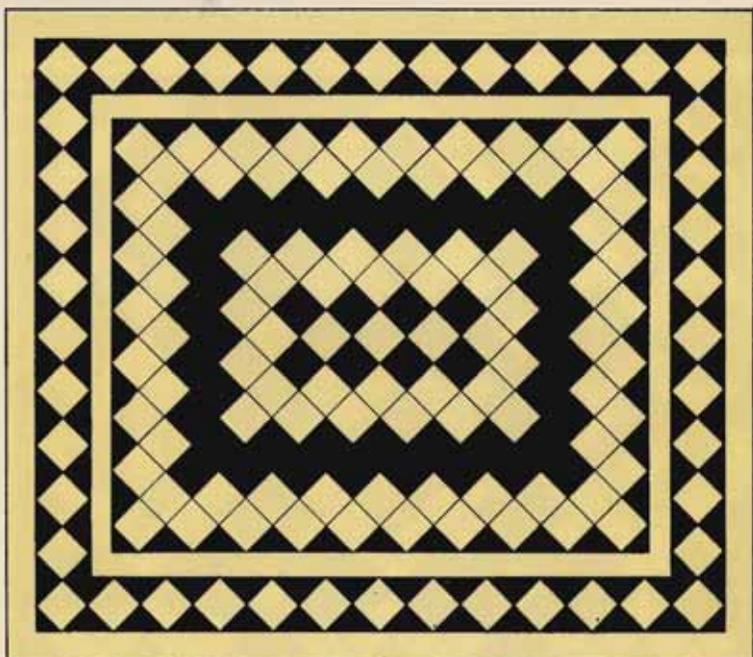
N° 9.



N° 10.

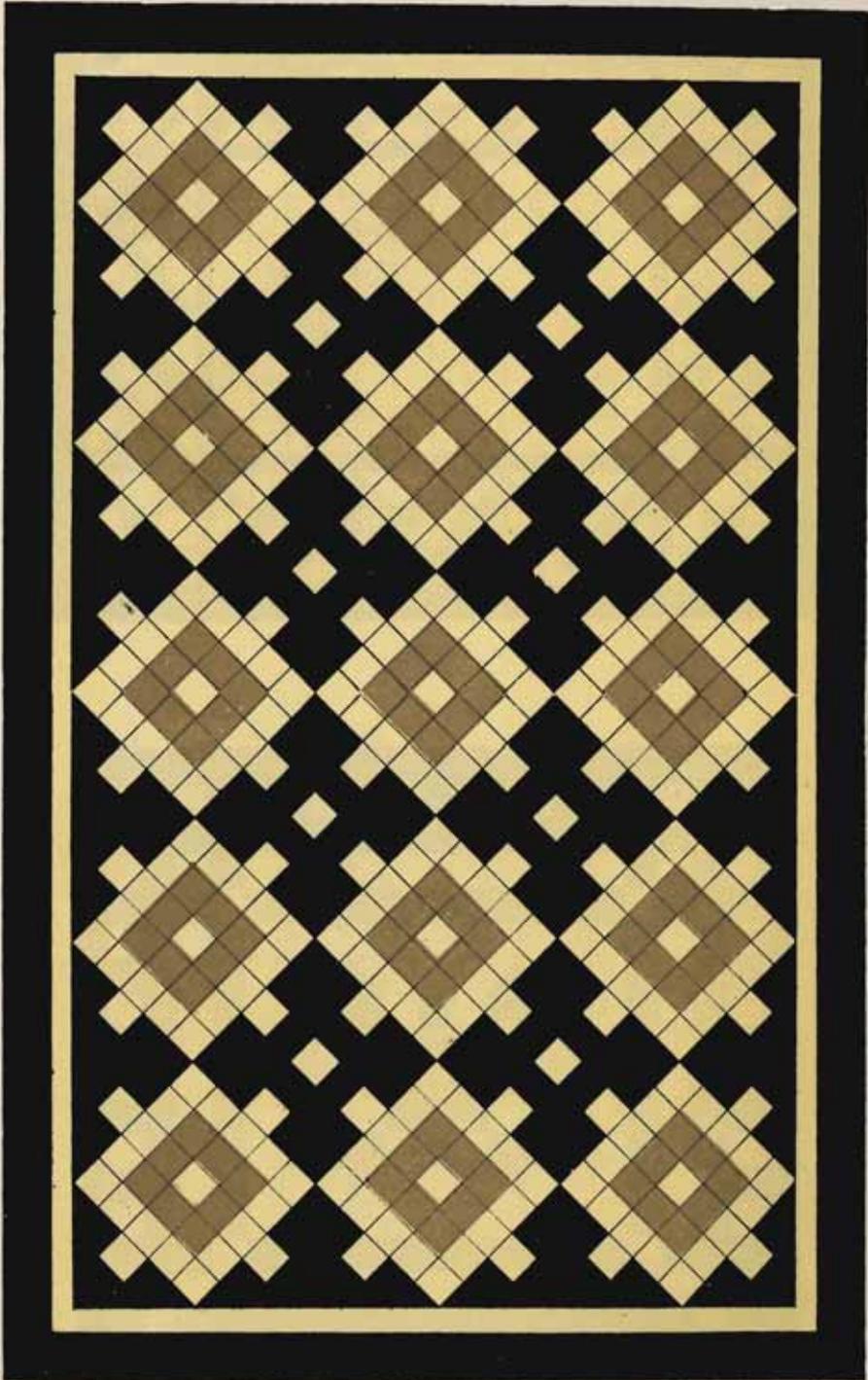


N° 11.

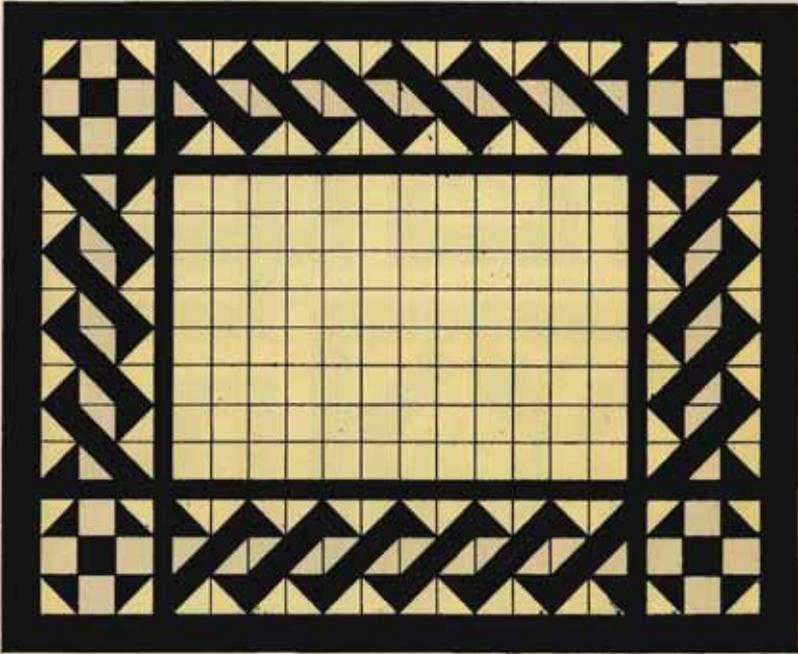


N° 12.

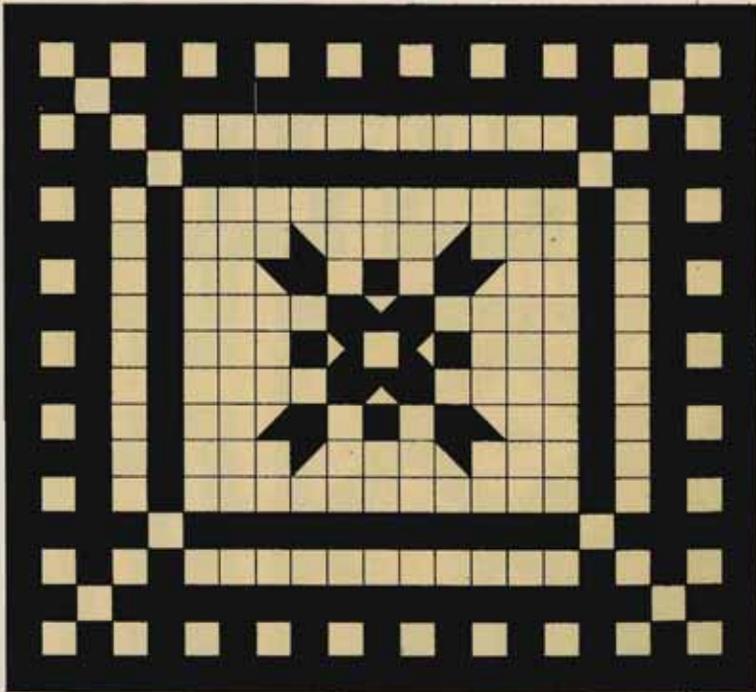




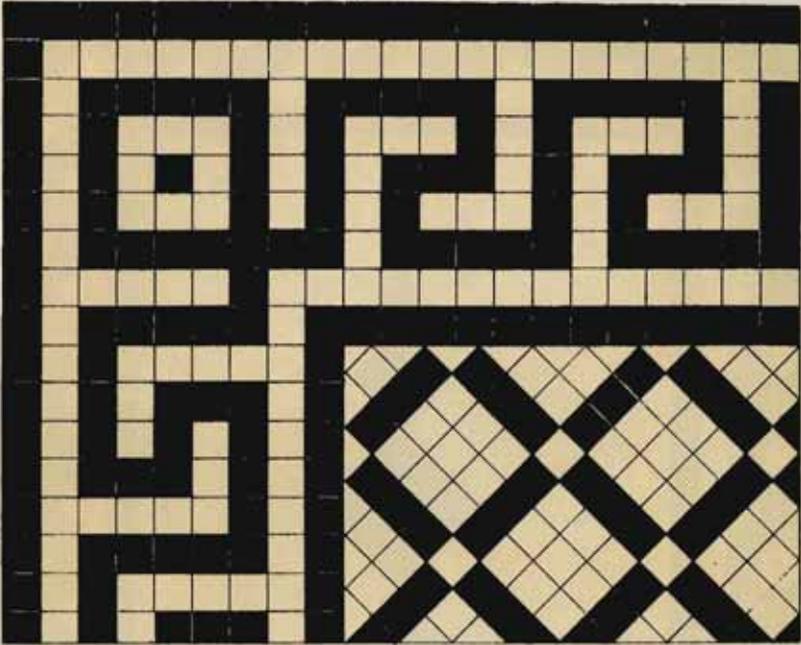
N° 13.



N° 14.

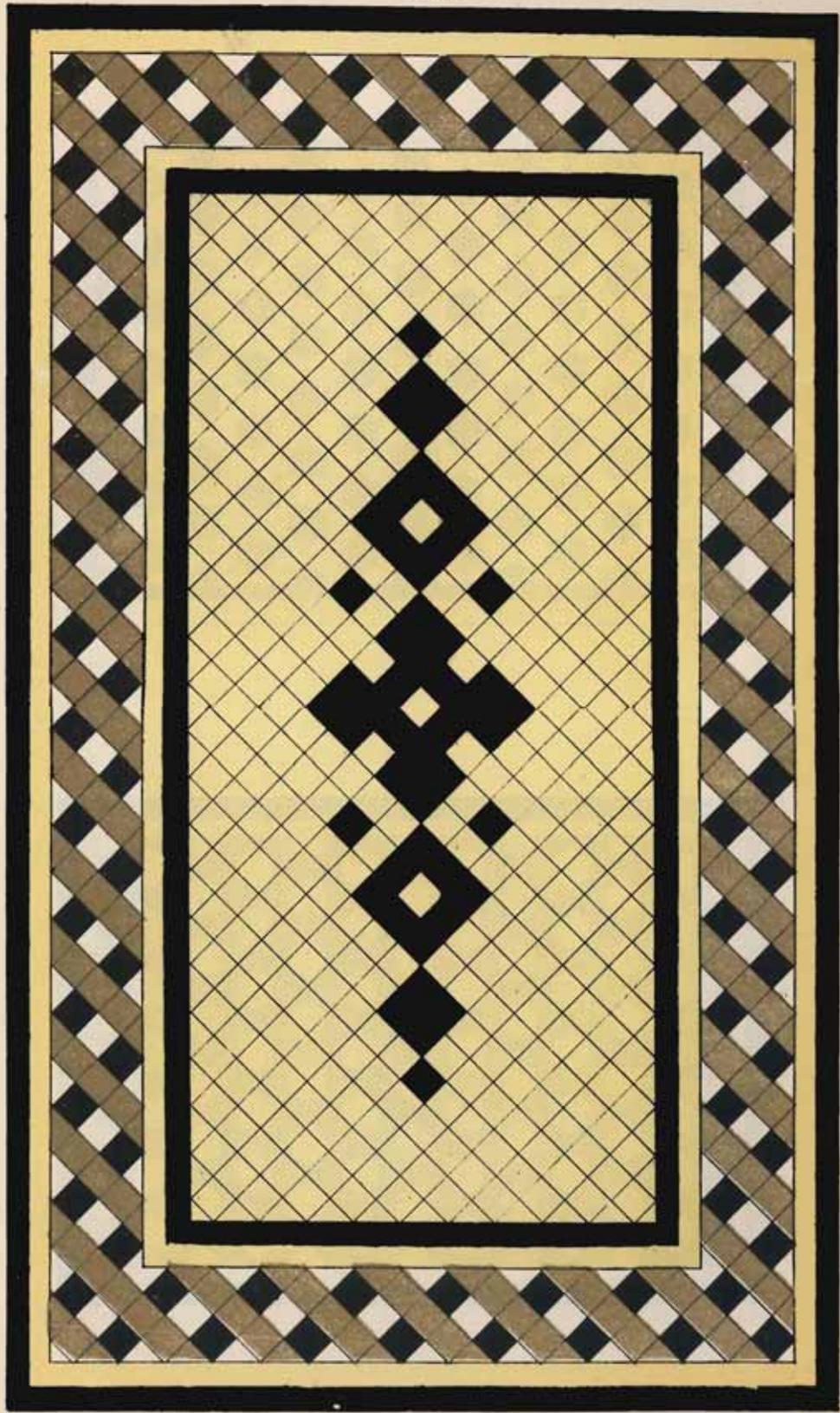


N° 15.
Pour grande surface.

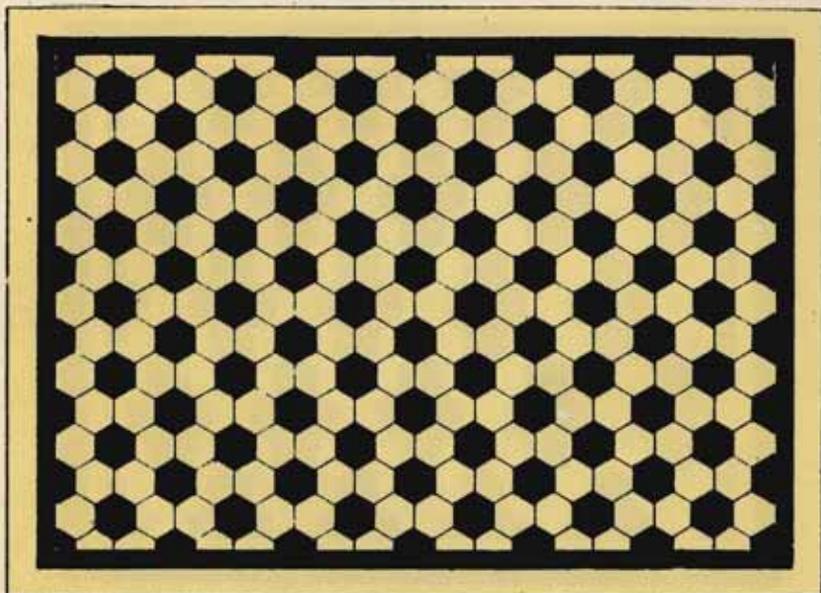


N° 16.
Pour grande surface.

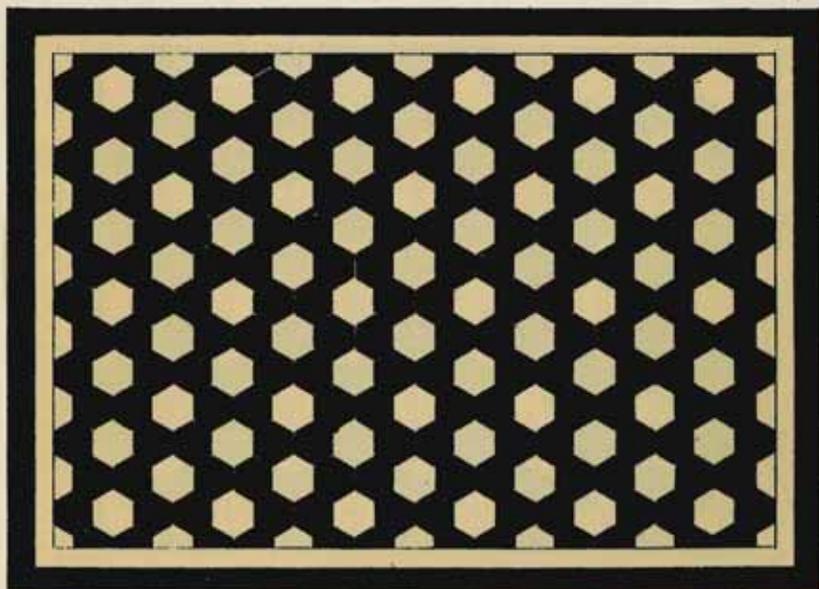




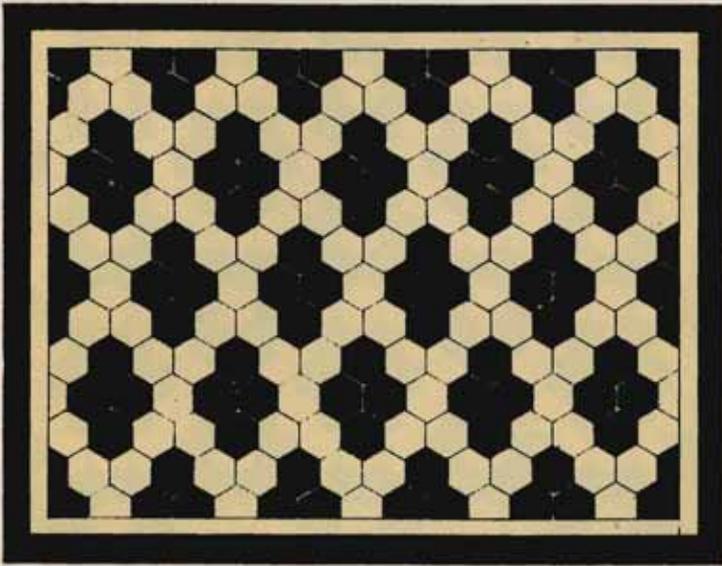
N° 17.



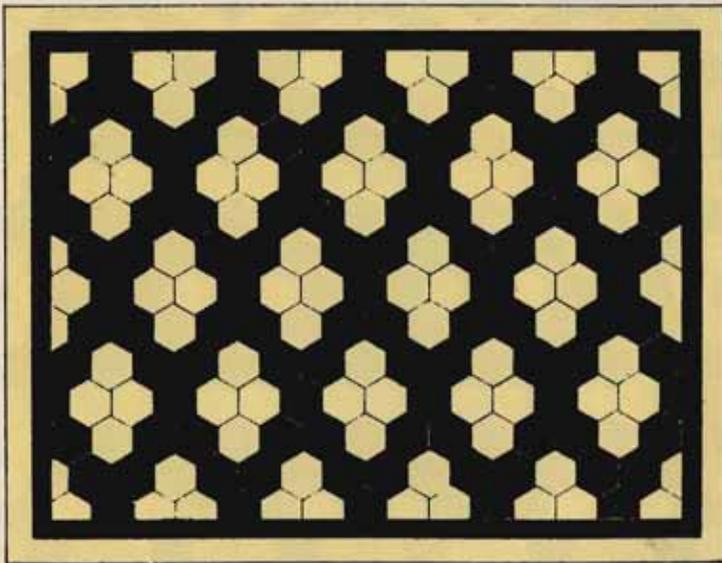
N° 18



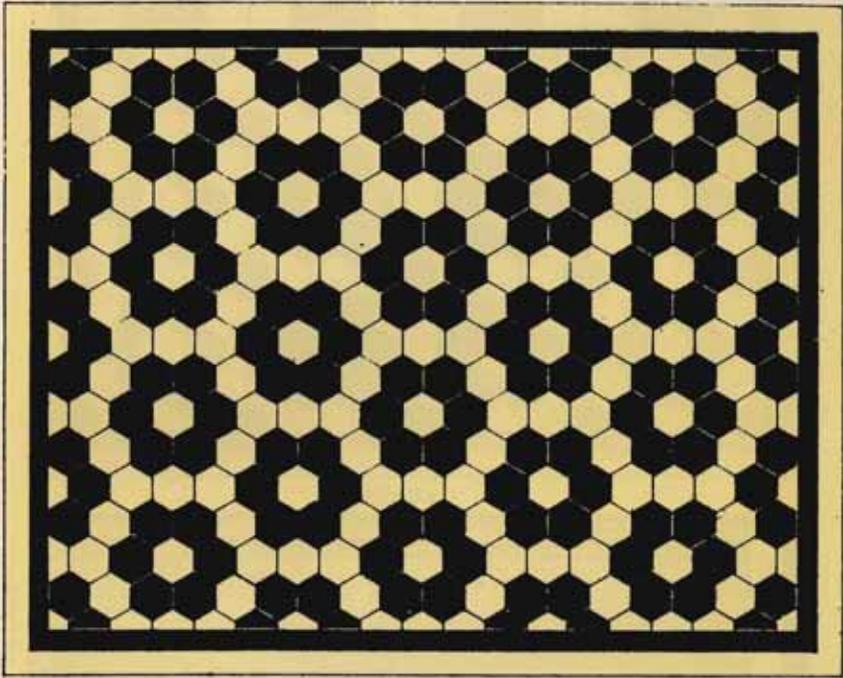
N° 19.



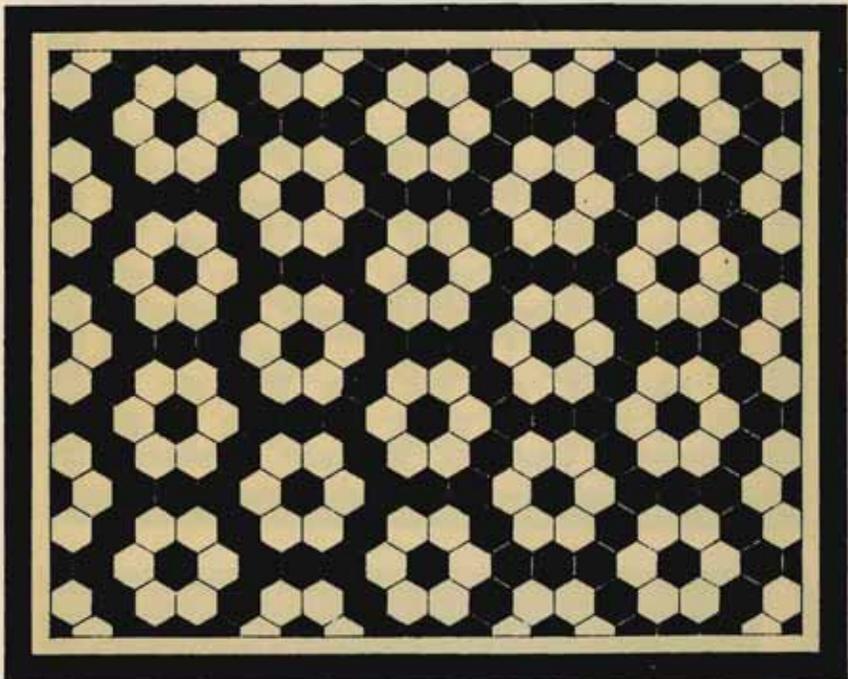
N° 20.



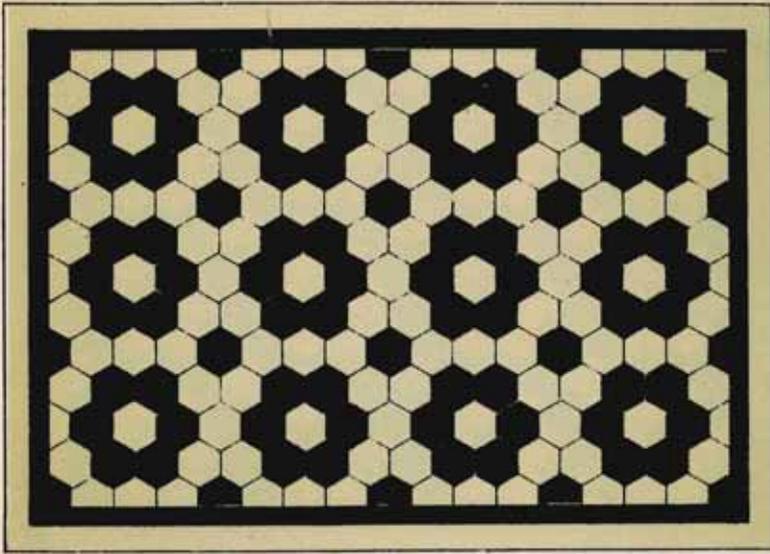
N° 21.



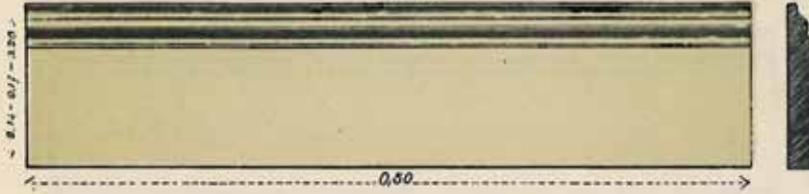
N° 22.



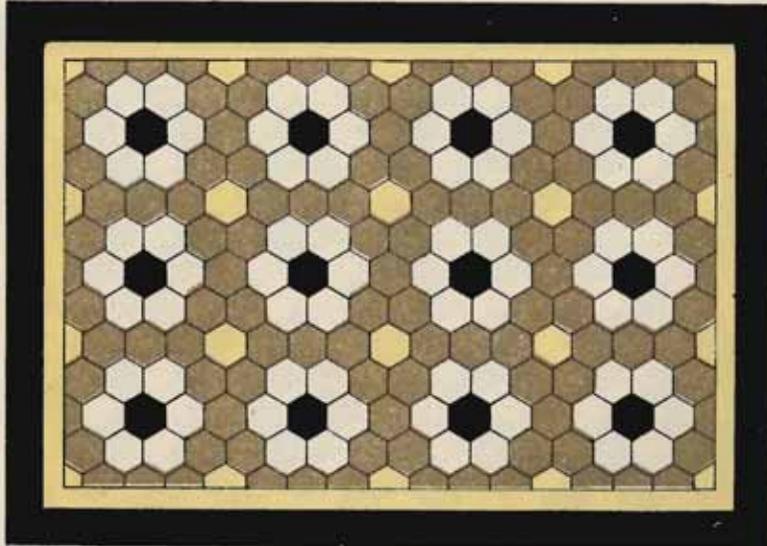
N° 23.



Plinthe



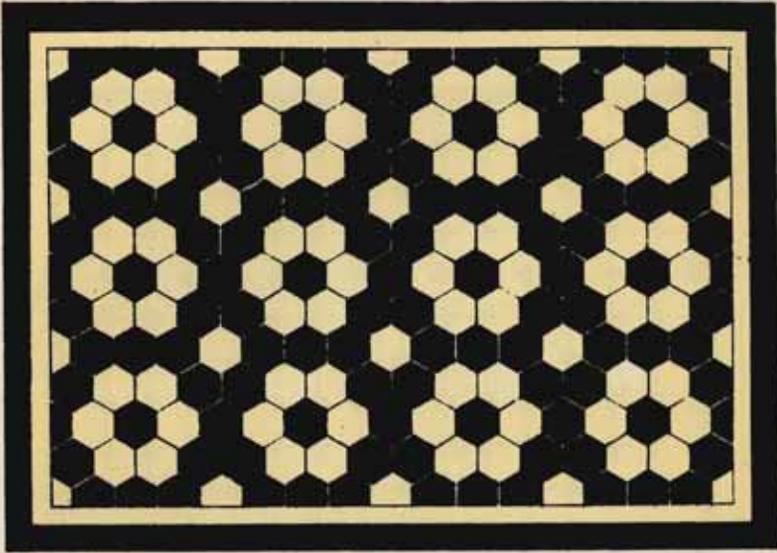
N°23^b



Plinthe



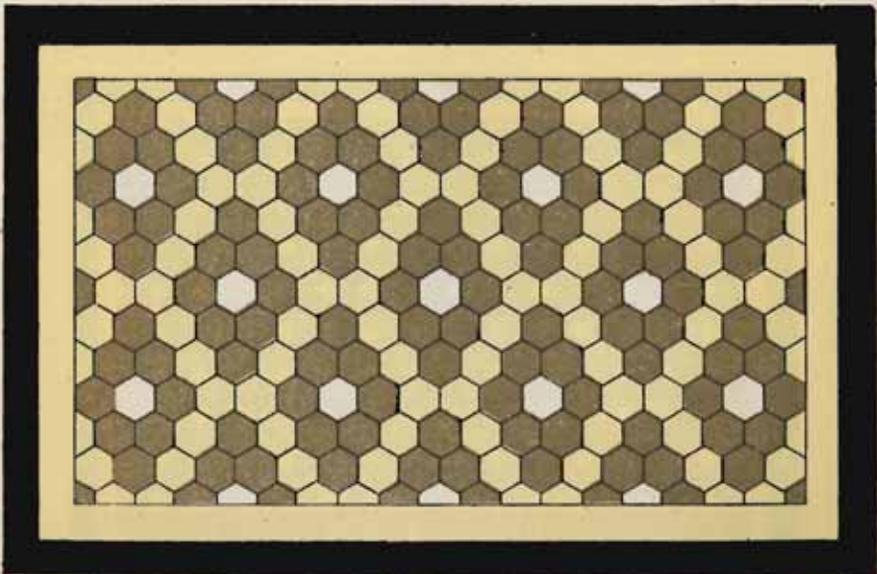
N° 24.



Plinthe



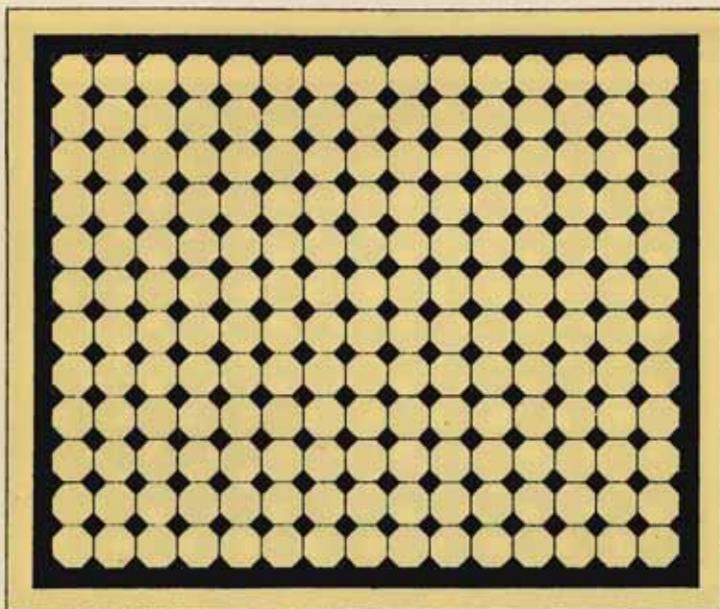
N° 24 bis



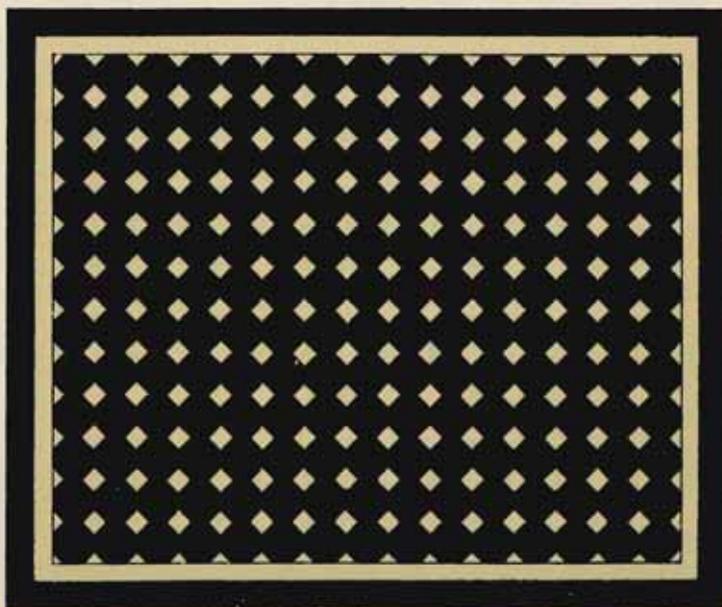
Plinthe



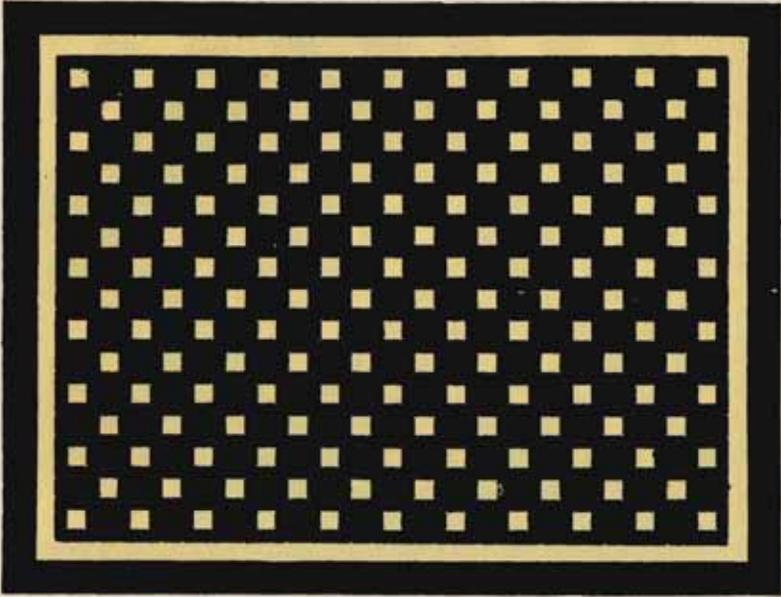
N° 25.



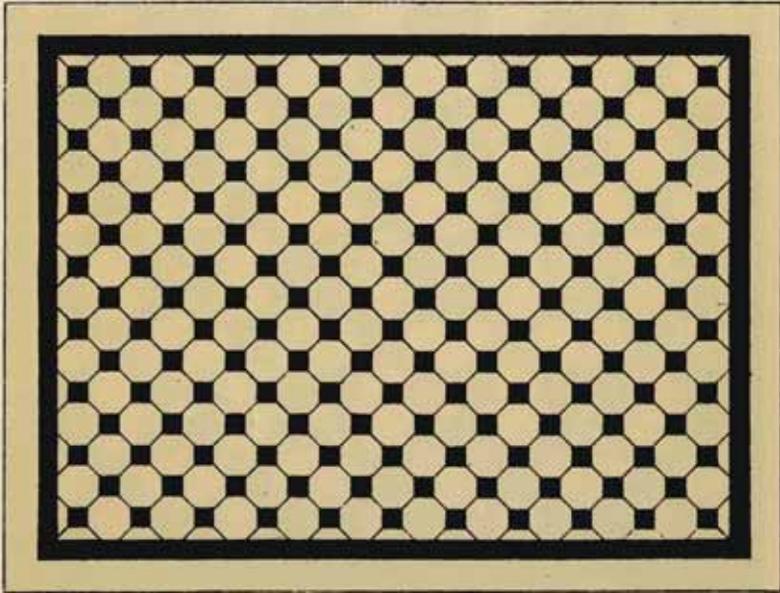
N° 26.



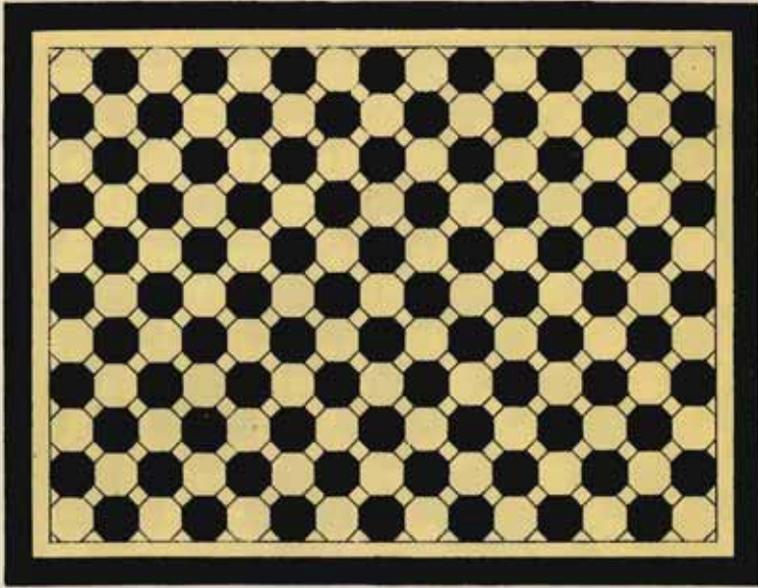
N° 27.



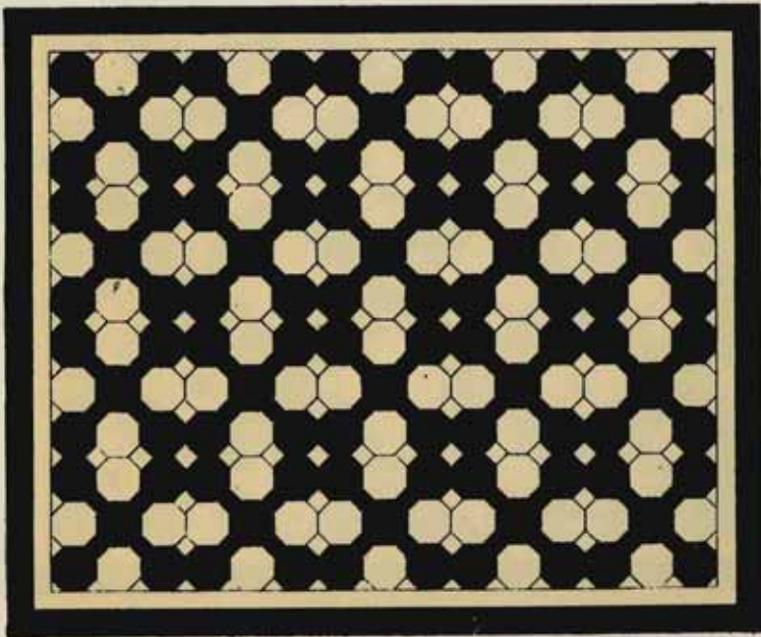
N° 28.



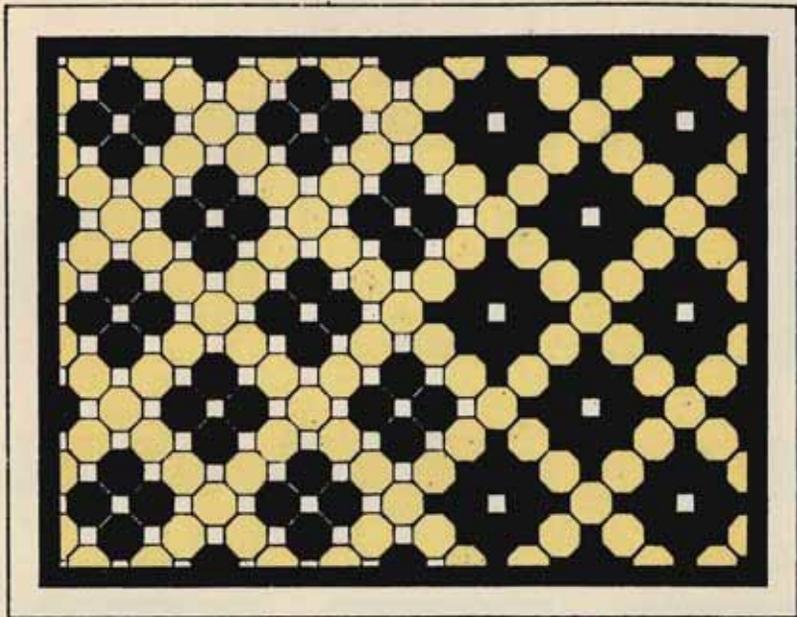
Nº 29.



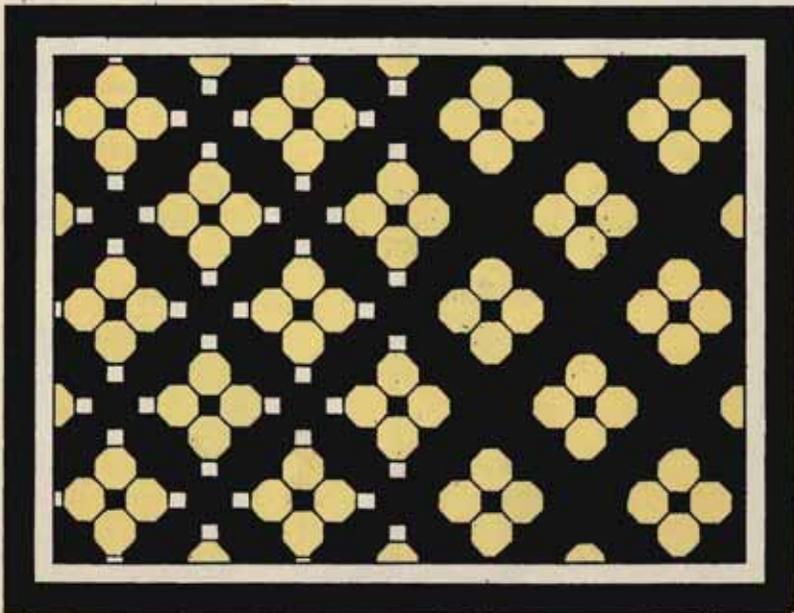
Nº 30.



N°31



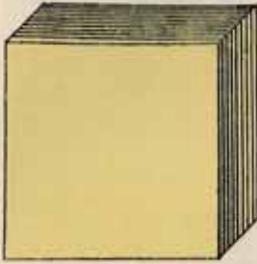
N°32



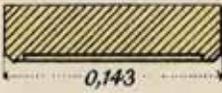
TYPES ET DÉNOMINATION DES PAVÉS

N° 31

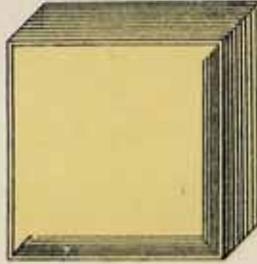
Lisse.



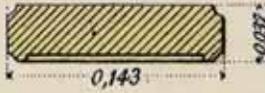
Coupe.



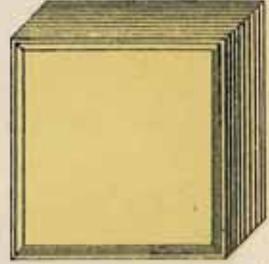
Biseauté rond.



Coupe.



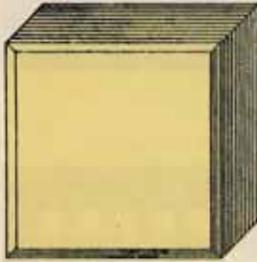
Biseauté trapèze.



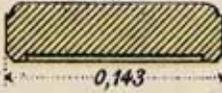
Coupe.



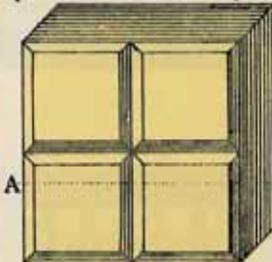
Mamelonné.



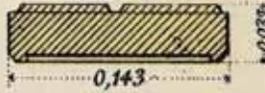
Coupe.



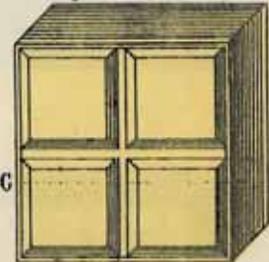
Rayé rond
p. trottoirs avec forte pente.



Coupe AB



Rayé trapèze
pour bcurie.

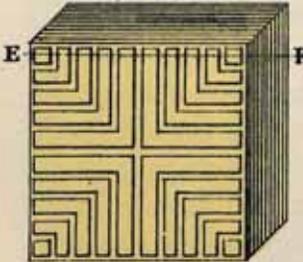


Coupe CD.

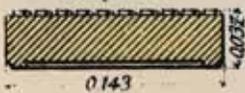


Strié.

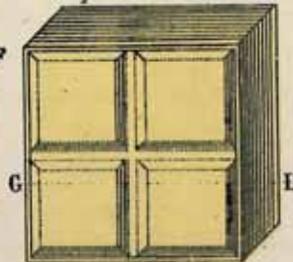
marque déposée



Coupe EF.



Rayé triangulaire.
pour bcurie.

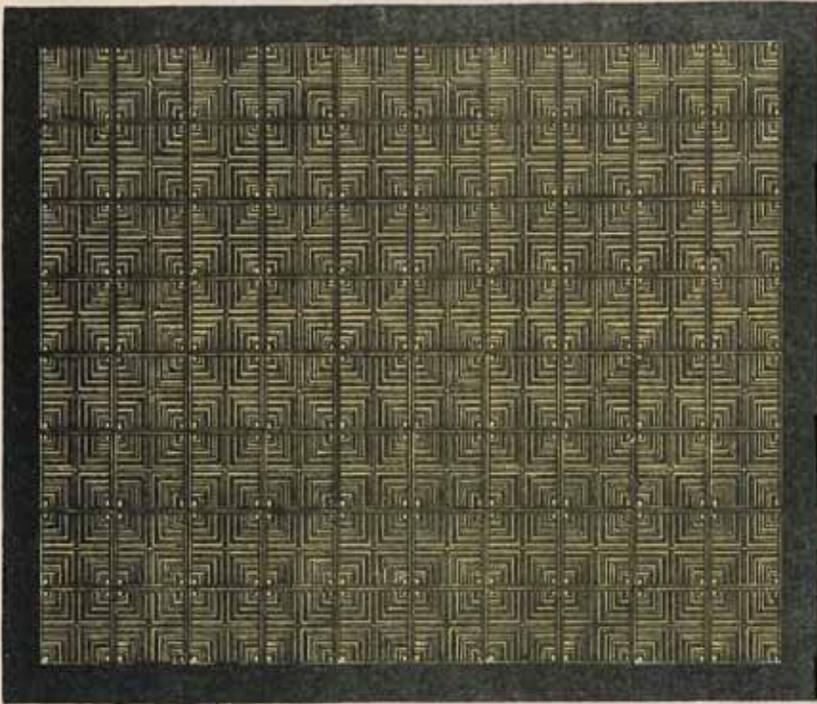


Coupe GH.



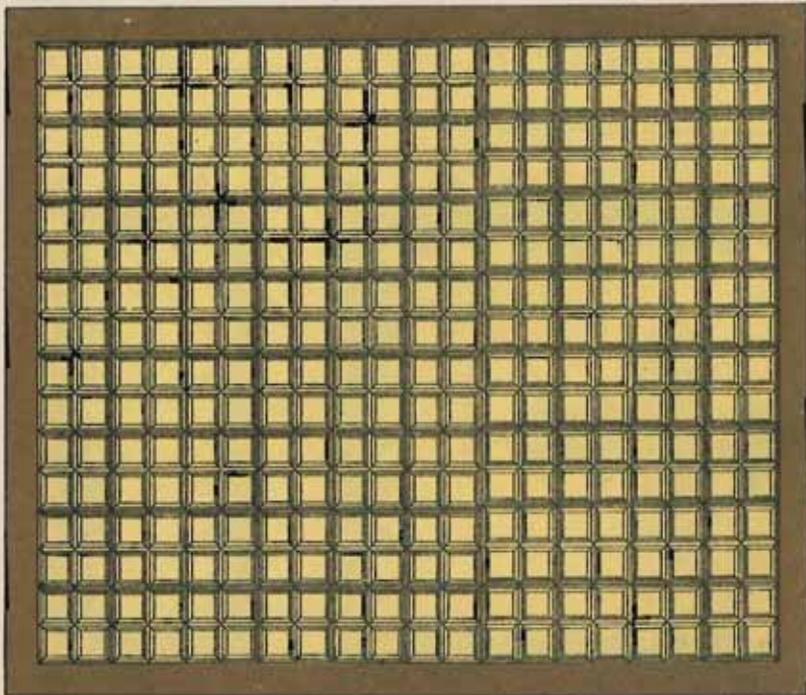
N°34

Ensemble d'un pavage en pavés Striés. (Modèle déposé)

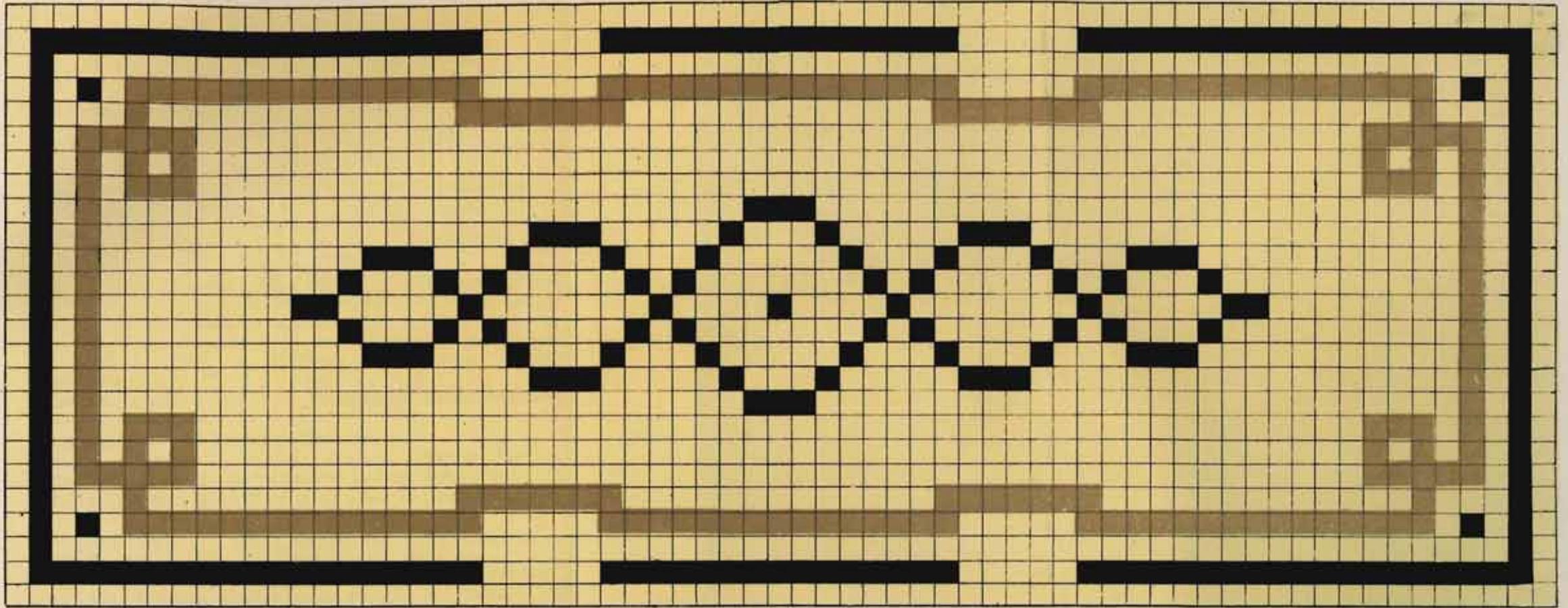


N°35

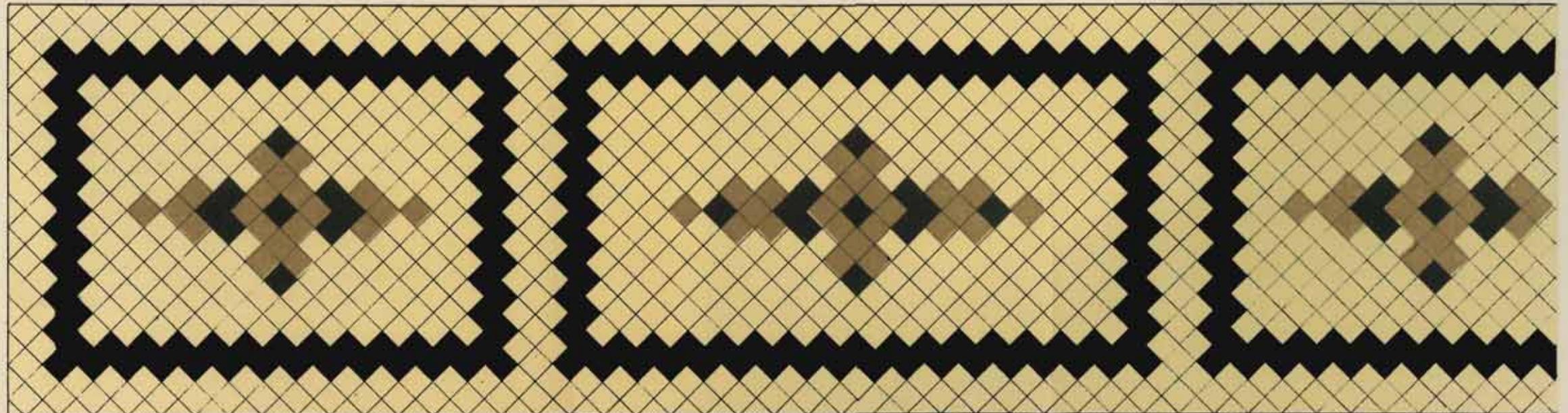
Ensemble d'un pavage en pavés rayés triangulaires



N° 36
Type de pavages d'entrées carrossables vestibules ou autres.



N° 37



Bâtiments et Constructions où nos Carreaux et Pavés ont été employés.

.....

Eglises de Liège, Tirlemont, Neufchâteau, Ghlin (Belgique), Sinz, Tund, Dorff (Allemagne); Sarreguemines (Lorraine), etc., etc.

Ecoles de Bruxelles, Gand, Tournai, Laeken, Mons, Quiévrain, Nouvelles, Collège de Charleroi, Ecole des mines à Mons, Collège St-Stanislas à Mons, Collège St-Vincent à Soignies.

Gares des chemins de fer de l'Etat belge, de Quiévrain à Bruxelles, Tournai, Lede, etc.; Chemins de fer d'Alsace-Lorraine, Lauterbourg à Strashourg, Metz, etc.; Chemins de fer de l'Etat Néerlandais.

La grande salle d'attente de la gare du Champ-de-Mars à Paris (Exposition de 1878), etc.; Bâtiments de l'Exposition Nationale Belge 1880.

Quai des gares de Luxembourg, des chemins de fer de Sarrebruck, de Munich, Trèves, etc.

Promenoir couvert à Spa, digue d'Ostende, etc.

Trottoirs de Bruxelles, Verviers, Charleroi, Courtrai, Tournai, Porte d'Ypres à Lille, Rouen, Le Havre et Le Tréport (France).

Asiles d'aliénées à Mons; Bourg (Ain); Abbeville (Somme); Colonie agricole pénitentiaire d'Hoogstraeten-Merxplas.

Hospices d'Enghien, de Dinant, de Neufvilles, de St-Trond, etc.

Casernes des forts d'Anvers, Vieux-Dieu, Waelhem, Lierre, Zwyn-drecht, Beveren (Waes), Merxem, Hoboken (Belgique), des forts de Toul, Lille, Laon, Maubeuge et Valenciennes (France), de Strasbourg, de Metz (Alsace-Lorraine), etc.

Casernes d'Alost, d'Etterbeek, de Mons, Rouen, etc.

Ecuries des quartiers de cavalerie de Sarreguemines, Metz, Strasbourg (Alsace-Lorraine), Utrecht (Hollande); Compagnie des tramways bruxellois à Bruxelles. etc., etc.

Constructions diverses : Château d'Aumale à Eu, Château de Charmes à La Fère, Château de Mécus à Liège, Château de Grünne à Bauffe, Château de Blommaert au Rœulx, Château de Nicolaij à Loupoigne, etc.; Hôtels, Avenues de l'Opéra, de Friedland, à Paris, etc.; le Kursaal à Ostende et quantité de maisons particulières, Couvents, Institutions religieuses, dont l'énumération serait trop longue.

Couvent des Dominicains à Venloo (Hollande).

» des sœurs Franciscaines à Soignies.

» » de la Charité à Neufvilles.

» » de l'Immaculée conception à Bruges.

» » » » à Heyst-sur-Mer.

» » de Notre-Dame à Braine-le-Comte.

» » de la Charité à Melsele-Waes.

La pièce suivante émanée de Son Excellence M. le Ministre des travaux publics de Belgique, et les récompenses obtenues, permettent d'apprécier la valeur des produits.

MESSIEURS,

Répondant à votre lettre du 10 avril dernier, j'ai l'honneur de vous informer que d'après les renseignements qui m'ont été adressés par les architectes des bâtiments civils et par la commission des procédés nouveaux et des matériaux indigènes, j'ai décidé, lorsque l'occasion s'en présentera, de faire usage dans les dits bâtiments des pavés et dalles céramiques fabriqués par les sieurs Utzschneider et Jaunez à Sarreguemines, produits dont vous êtes dépositaires à Bruxelles.

Le Ministre des travaux publics,
(Signé) MONCHEUR.

Bruxelles, le 23 août 1875.

CERTIFICAT délivré par :

- 1° **M. Midard**, Inspecteur principal, Chef du Service des travaux municipaux de la ville de Lille ;
- 2° **M. A. Mongy**, Directeur des travaux municipaux de la ville de Lille ;
- 3° **M. J. Dutilleul**, Sénateur, Chevalier de la Légion d'Honneur, Maire de la ville de Lille.

L'Inspecteur principal soussigné, Chef de Service aux travaux municipaux de la ville de Lille, certifie que le sieur **GUSTAVE PINSON**, entrepreneur à Lille, a construit sous ses ordres une chaussée de 20^m de longueur et 5^m50 de largeur, *en pavés céramiques de Jurbise*, ayant 0,14 de côté 0,06 d'épaisseur et posés au mortier de ciment sur forme de béton. Ce passage construit sur le *Pont des Bateliers*, à l'entrée du port intérieur de la Basse-Deûle, a parfaitement résisté depuis 15 mois à une active circulation de voitures de gros roulage.

En utilisant cette matière, l'Administration avait en vue les avantages suivants, qu'elle a obtenus à sa pleine satisfaction :

- 1° Réduire à l'épaisseur de l'asphalte comprimé, la chaussée à établir sur un pont métallique de manière à atténuer les rampes d'accès.
- 2° Eviter les glissements qui se produisent sur l'asphalte, surtout en hiver.
- 3° Supprimer l'entretien dispendieux que cette matière occasionne, principalement à cause de sa dégradation rapide pendant la mauvaise saison.
- 4° Enfin réduire d'environ 1/3 les frais de premier établissement, par rapport à l'emploi de l'asphalte.

Le sieur **PINSON** a en outre construit les trottoirs dudit pont avec des carreaux quadrillés de 0,03 d'épaisseur et de même matière. Ce carrelage, posé également sur béton, s'est parfaitement maintenu.

En foi de quoi, le présent a été délivré.

VU ET PROPOSÉ :

LE DIRECTEUR DES TRAVAUX MUNICIPAUX

Lille, le 18 Octobre 1880.

Signé : A. MONGY.

Lille, le 8 Octobre 1880.

Signé : MIDARD.

VU PAR NOUS

SENATEUR, MAIRE DE LILLE,
Signé : J. DUTILLEUL.

Pose des carreaux en diagonale et manière de l'effectuer.

La pose des carreaux ou pavés demande à être faite par des ouvriers consciencieux et connaissant le travail.

Elle consiste dans les opérations suivantes :

S'assurer que le sol, sur lequel on veut établir le carrelage, est suffisamment résistant c'est-à-dire ferme et solide.

Ce premier point vérifié, faire le nivellement total en remblayant soit avec une couche de sable ou de cendres fines, rigoureusement damée et légèrement humectée, dresser cette forme de manière à ce que la surface soit parallèle à celle que devra avoir le carrelage définitif, mais en contre-bas de celle-ci de l'épaisseur des carreaux ou pavés, plus 0^m.01.

Ce travail préparatoire terminé, prendre le milieu de la place à carreler, dans le sens le plus favorable à la disposition d'ensemble, puis placer un cordeau sur cet axe, poser de suite à sec suivant ledit cordeau et diagonalement, trois lignes de carreaux, une centrale et une de chaque côté, de telle sorte que les joints soient réguliers et égaux et qu'il reste à chaque extrémité, contre les murs, des largeurs égales.

Cette opération terminée on peut commencer le carrelage en plaçant la ligne centrale des carreaux exactement à sa place primitive sur une couche de bon mortier hydraulique, composé de cendres fines et chaux autant que possible, en observant bien le nivellement.

Continuer ensuite de chaque côté en ayant soin ;

1° De reporter le cordeau sur une ligne bien parallèle à l'axe et distante de cette dernière de la largeur d'un carreau sur la diagonale en observant toujours le nivellement.

2° De présenter à sec en divers sens tous les carreaux d'une ligne jusqu'à ce qu'on ait obtenu des joints réguliers et des lignes bien droites.

3° De relever les carreaux dans le sens trouvé le plus avantageux, de les garnir sur deux côtés de ciment, bien préparé, de les placer sur une couche de mortier et de les affermir solidement avec le manche du marteau en tenant compte du nivellement et des lignes

droites. Toutes les pointes des angles supérieurs des carreaux doivent alors affleurer le cordeau.

En continuant ainsi on obtient un carrelage bien centré à bordures égales ou finissant également, pouvant subir des lavages répétés, les joints étant bien pleins, le tout forme un ensemble bien homogène.

Pour la pose en carré suivant les côtés comme pour celle des dalles hexagones et octogones, il suffit de s'inspirer des données décrites ci-dessus.



Taille des Carreaux.



La taille des carreaux se fait de la manière suivante :

Lorsqu'il s'agit de couper un carreau en deux parties rectangulaires il suffit de tracer un trait bien droit à la règle en dessus ou en dessous du dit carreau suivant la pièce à obtenir, de le placer en porte à faux sur un corps dur dans le sens du trait inférieur et de frapper à petits coups de massette sur un ciseau en acier fondu bien tranchant, en suivant le trait supérieur et allant et venant à plusieurs reprises, les deux parties se séparent naturellement sans choes.

La coupe transversale ou en diagonale ne peut s'obtenir qu'en sacrifiant une partie du carreau, d'abord couper en deux parties et ensuite prendre chaque partie et les tailler sur champ de manière à les diminuer d'épaisseur, puis reprendre sur la face, n'enlever que de petits éclats avec le ciseau et la massette et continuer ainsi jusqu'à la ligne voulue, on peut obtenir avec un peu de précaution des coupes très-exactes.

